



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **16 décembre 2024**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Patrick Fillion, maire.

Cette réunion a été convoquée à la séance régulière du conseil du 2 décembre 2024.

Sont présents : Monsieur Nelson Sirois, conseiller # 2
 Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4
 Madame Diane Parent, conseillère # 3
 Madame Nancy Côté, conseillère # 5

Sont absents : Madame Sonia Bouchard, conseillère #1
 Madame Guylaine Kenney, conseillère #6

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et greffière-trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président à 19h30.

Les personnes absentes ont reçu également l'avis de convocation.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Le conseil n'étant pas parvenu à un consensus à propos des prévisions budgétaires 2025.

La séance est ajournée au Jeudi 19 décembre 2025 à 19h30.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le président de l'assemblée déclare la séance levée à 19h35.

Président

Secrétaire